

DIPLOME INTER UNIVERSITAIRE PHARMACO PSYCHIATRIE GENERALE ET SPECIALISEE 2009/2010

Directeurs de l'enseignement : Pr CS Peretti et Pr P Martin

Responsables pédagogiques : Pr P Martin, Dr M Benoit, Pr CS Peretti

Universités contractantes : Pierre et Marie Curie, Paris VI – Nice / Sophia Antipolis

Objectifs : Aider à une meilleure compréhension de l'utilisation des psychotropes dans des populations de patients souffrant de troubles mentaux. Former, dans un cadre pluridisciplinaire susceptible d'aider à la prise de décision, tous acteurs de santé concernés par ces problématiques dont la finalité est l'amélioration de la qualité des soins.

Public et niveau. Sont admis à s'inscrire : Les médecins, les pharmacologues, les pharmaciens, les biologistes, les psychologues, d'exercice public ou privé, les scientifiques des sciences de la vie et de la santé, les étudiants de 3^e cycle des études médicales ou de sciences pharmaceutiques. L'entrée définitive dans la formation se fera après examen du dossier d'un dossier motivé de pré-inscription et le cas échéant d'un entretien préalable, incluant une lettre de motivation. La sélection finale est faite par le jury d'admission et l'acquittement des frais de formation.

Droits universitaires annuel : 235, 57€

Droits de laboratoire : T0 = 250 €, TA = 500 €, T1 = 900 €.

Durée des études : 3 modules théoriques d'un volume horaire d'environ 200 heures réparties sur 2 ans : soit 6 à 7 sessions de 2 jours/an, hors vacances scolaires nationales.

Programme : Module 1 Pharmacopsychiatrie générale a) Psychotrope et psychiatrie b) Généralités pharmacologique c) Notion de reconnaissance et de prise en charge des troubles mentaux c) Psychopharmacogénétique et rythmicité biologique d) Paraphilie et troubles des conduites sexuelles e) Somatisation et psychiatrie: approches psychopharmacologiques **Module 2 Psychopharmacologie et cognition** a) Les fonctions cognitives b) Effets sur la cognition et la mémoire des médicaments du système nerveux central c) Méthodes d'exploration, instruments d'évaluation et d'investigation des fonctions cognitives et mnésiques. **Module 3 Psychopharmacogériatrie** a) Institution, évaluation et santé publique b) Reconnaissance et prise en charge des troubles psychiatriques et neurologiques chez le sujet âgé. La présence aux cours obligatoire.

Validation : Chaque année un examen écrit sous forme de QCM à choix unique ou multiples complété d'un sujet à traiter, l'ensemble étant d'une durée de 3 heures.

La moyenne des deux contrôles est retenues (/50) complété par la présentation et la rédaction d'un mémoire noté sur 50. L'ensemble doit égal ou supérieur à 50/100.

Autorisation d'inscription pédagogique préalable et

Responsable administratif: Madame Céline LANDAIS

Faculté de Médecine Pierre et Marie Curie

Site " Saint-Antoine", 27 rue Chaligny 75571 Paris Cedex 12

Téléphone : 01 40 01 14 94 Fax : 01 40 01 14 80

Heure d'ouverture : Du lundi au vendredi de 9h à 12h de 13h à 17h

celine.landais@upmc.fr

Inscription administrative

Faculté de Médecine P.M. Curie

« Les Cordeliers » Bât H

15, rue de l'Ecole de médecine

75006 Paris

scolmed3@upmc.fr

CODE 04BT

Responsable suivi et renseignements généraux concernant le DIU :

Madame Sophie Fernandez : sfcfernandez@free.fr

Renseignements pédagogiques : Professeur Patrick Martin

patrick.m.martin@wanadoo.fr et/ou patrick.martin@ch-pgv.fr

www.diu-pharmacopsy.fr